

BULLETIN ANNUEL



49ième
Assemblée générale annuelle
20 juin 2023

LA SERV, BÂTISSEURS DE FORÊTS ET D'AVENIR
EN COLLECTIVITÉ DEPUIS 1974

CONCEPT D'AFFAIRES

“

« Nous sommes un regroupement de producteurs forestiers et de travailleurs coopératifs, accompagné par des membres de soutien, dont la mission consiste à créer et partager de la richesse pour le bénéfice de nos membres producteurs et travailleurs liés à l'aménagement durable des forêts.

Notre coopérative œuvre depuis plusieurs décennies dans la Vallée de la Matapédia et des territoires limitrophes. Elle est structurée par des processus efficaces et agiles pour satisfaire les besoins de ses membres producteurs. En plus de la mise en valeur des forêts privées, elle s'assure de la diversification de ses activités, reliées à la forêt, en recherchant la stabilité et des synergies. Afin de satisfaire ses clients, partenaires et l'ensemble des parties intéressées du territoire, elle est à l'écoute des besoins de ceux-ci.

Nous recherchons une croissance soutenable de nos activités. Nous mesurons notre succès par notre pérennité, l'augmentation de la productivité de nos membres travailleurs, l'amélioration de leurs conditions de travail et notre rentabilité. Nous visons l'amélioration du patrimoine forestier de la Vallée de la Matapédia et sa vitalité socioéconomique. ”

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2024

Avis de convocation



Lac-au-Saumon, le 24 mai 2023

À tous les membres

Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée, Coopérative de solidarité

Objet : Avis de convocation – Assemblée générale annuelle

Chers membres,

Vous êtes par la présente convoqués à la 49^e assemblée générale annuelle de la **Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée, Coopérative de solidarité**.

Nous vous accueillerons dès 17h00 pour votre inscription

Mardi le 20 juin 2023

À la Salle multifonctionnelle de Lac-au-Saumon

L'assemblée débutera à 18h00

Vous pouvez également vous joindre à nous en visioconférence. Voici le lien zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/86813738763>

Vous aurez l'occasion, lors de cette assemblée, de prendre connaissance des réalisations de votre coopérative pour l'année 2022.

Vous trouverez l'ordre du jour de la rencontre joint à ce pli. Pour l'auditoire en visioconférence, veuillez nous fournir votre adresse courriel avant le 14 juin 2023 afin que nous vous y acheminions le bulletin annuel.

Veuillez agréer, chers membres, mes meilleures salutations.

Guy Côté

Secrétaire du conseil d'administration



Odre du jour de l'assemblée générale annuelle



Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle

Salle multifonctionnelle de Lac-au-Saumon et visioconférence zoom
20 juin 2023 à 18h00

1. Ouverture de l'assemblée générale
 - 1.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
 - 1.2 Lecture de l'avis de convocation
 - 1.3 Vérification du quorum
 - 1.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.5 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2022
 - 1.6 Procédures d'assemblée
 - 1.7 Explication du déroulement et du fonctionnement de l'assemblée

2. Procédures d'élection
 - 2.1 Postes disponibles
 - 2.2 Formation du comité d'élection
 - 2.3 Élections au point 7 si nécessaire

3. Rapport d'activités 2022
 - 3.1 Mot du président et du directeur général
 - 3.2 Présentation du rapport d'activités
 - 3.3 Discussion et adoption du rapport d'activités

4. États financiers 2022
 - 4.1 Présentation des états financiers
 - 4.2 Nomination d'un auditeur pour l'année financière 2023

5. Présentation et adoption du projet de ristourne
6. Perspectives pour l'année en cours
7. Plénière
8. Élection des administrateurs
9. Reconnaissances et mérites
10. Mot de clôture et levée de l'assemblée

Mot du président

Chers membres,

L'année 2022 s'est terminée avec une bonne rentabilité financière pour notre coopérative, notamment en raison de la productivité et l'efficacité de nos pépinières, comme vous le constaterez à la lecture de notre bulletin annuel. Des efforts ont été faits en aménagement forestier, au développement de la pourvoirie, à la modernisation des pépinières et à la production acéricole. L'équipe en place est professionnelle et met tout en œuvre pour assurer la qualité des forêts matapédiennes et voir à la satisfaction des membres.

Nous devons être fiers de ce que notre coopérative accomplit année après année, et ce malgré les différents défis auxquels elle fait face. Nous occupons un rôle important dans la communauté, particulièrement par les 200 personnes à notre emploi qui contribuent à nos réalisations et qui soutiennent les propriétaires de lots boisés dans la gestion de leurs actifs forestiers. J'invite les propriétaires et les travailleurs à parler de notre coopérative à leur entourage, à partager nos réalisations et notre expertise, mais aussi à s'impliquer dans leur organisation.

Je termine cette année mon mandat à titre de président et administrateur de la SERV. Pendant mes années au conseil d'administration, d'importants changements ont été apportés à l'organisation, tels que la transformation en coopérative et l'investissement dans le secteur acéricole. J'ai passé ces années à travailler avec les autres administrateurs pour le développement et le rayonnement de notre organisation au meilleur de mes connaissances et je pars avec le sentiment d'avoir fait ce qui devait être fait. Je demeure convaincu que l'organisation, ses administrateurs et ses membres sauront relever les nombreux défis qu'il y aura dans les prochaines années, comme le manque de main d'œuvre, l'inflation grandissante et la rentabilité du monde forestier. Notre entreprise a un fort potentiel de développement. Tous ensemble nous avons le devoir de faire progresser collectivement l'entreprise pour le plus grand bénéfice de ses membres et de nos communautés.

Merci à vous, les membres, et à toutes les personnes qui gravitent autour de la SERV et qui contribuent à l'atteinte d'objectifs collectifs.

Au plaisir de se revoir,



Martin Landry, président

Mot de la direction générale

Chers membres,

Au cours de la dernière année, nous avons eu des signes encourageants prouvant que l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette est en régression, une excellente nouvelle pour nos membres. Ainsi, dans un avenir rapproché, le budget de notre enveloppe affecté à la remise en production devrait diminuer. Malheureusement, considérant la catastrophe naturelle du 23 décembre 2022, qui a créé de nombreux chablis, la donne a changé. Plusieurs propriétés de nos membres ont été touchées par cet événement, parfois très sévèrement. Nous en sommes encore à constater l'ensemble des dommages subis. La récolte de ces bois est prioritaire, puisqu'en général nous avons deux (2) ans pour la faire avant qu'ils ne soient trop détériorés. Nous, ainsi que nos membres, allons mettre des efforts pour compléter cette récupération et ensuite remettre en production les sites touchés, tout en espérant que les marchés seront là pour écouler le bois récolté.

Du côté de nos travailleurs sylvicoles, l'année 2022 marque la fin du projet pilote visant l'amélioration de leurs conditions de travail. Par contre, comme il restait des sommes aux enveloppes dédiées à ce programme, il se poursuivra en 2023. La SERV et ses associations partenaires feront des représentations auprès des intervenants du milieu pour faire reconnaître ce projet pilote par le Ministère. Ils mettront aussi en place des actions en vue d'obtenir la continuité du programme non seulement au niveau régional, mais aussi au niveau provincial.

Nos pépinières ont une fois de plus connu des résultats au-delà des attentes. Il est important de rappeler que la SERV est le plus gros producteur privé de plants forestiers au Québec (environ 20% de la production privée du Québec). Il s'agit d'un exploit remarquable dont nous devons être fiers. Le Programme de modernisation des infrastructures a marqué l'année 2022, en permettant des investissements considérables en termes de mises à niveau des infrastructures dans nos deux (2) pépinières.

À la pourvoirie Faribault, nous avons encore eu un excellent taux de succès. Plusieurs de nos chasseurs ont eu de beaux trophées à exposer, puisqu'ils sont repartis avec des bêtes pourvues de panaches d'envergure. En 2022, nous avons réalisé un projet innovant sur nos installations d'hébergement. En effet, nous sommes maintenant une pourvoirie verte, un incontournable dans le marché actuel. Côté acériculture, 2022 a été une année record pour l'ensemble du Québec, contrairement à 2023 qui fut l'une des pires des dix (10) dernières années. Nos équipes en place ont effectué du bon travail et ont pris de l'expérience, ce qui est positif pour les années à venir. Notons qu'en 2023, notre érablière est tout de même l'une des plus performantes de la Vallée.

En terminant, je tiens à remercier tous les employés de la SERV et de ses filiales, nos administrateurs, nos sous-traitants, nos membres producteurs et toutes les personnes qui contribuent de près ou de loin au succès de notre coopérative. Ensemble, nous irons plus loin.



Simon Pronovost, directeur général

Élection des administrateurs

Définition des catégories de membres

- ✦ « **Membres de soutien** » désigne les membres de la Coopérative faisant partie de la catégorie des « membres de soutien », à savoir les membres qui ne sont ni des Membres travailleurs, ni des Membres utilisateurs, et qui ont un intérêt économique ou social dans l'atteinte de l'objet de la Coopérative. À l'heure actuelle, ce sont nos anciens actionnaires qui ont décidé de demeurer associés à notre organisation sans être propriétaires ni travailleurs.
- ✦ « **Membres utilisateurs** » désigne les membres de la Coopérative faisant partie de la catégorie des « membres utilisateurs », à savoir les membres qui y achèteront des produits ou des services ;
- ✦ « **Membres travailleurs** » désigne les membres de la Coopérative qui sont à son emploi.

Extrait de Règlements de Régie interne adoptés par l'Assemblée : **CHAPITRE VI : CONSEIL D'ADMINISTRATION** (Référence : articles 80 à 106.1 et 226.6 de la loi)

6.1. Éligibilité des membres

Pour être éligible au poste d'administrateur, un membre doit avoir acquitté les versements échus sur ses parts ou tout autre montant exigible.

6.2. Éligibilité des non-membres

Une personne qui n'est pas membre et dont la candidature est recommandée par le conseil d'administration est éligible à un poste d'administrateur, sous réserve de l'article 6.3 du présent règlement.

6.3. Composition

- a) Le conseil se compose de dix (10) administrateurs.
- b) Le conseil se réserve le droit de s'adjoindre un conseiller externe.
- c) Le quorum du conseil d'administration est fixé à six (6) administrateurs.

6.4. Division des membres en groupes

- a) Pour la formation du conseil d'administration, les membres de la coopérative sont divisés en cinq (5) groupes correspondant aux groupes identifiés dans le présent article. Chacun de ces groupes a le droit d'élire le nombre d'administrateurs selon sa catégorie.

Catégorie	Nombre d'administrateurs	Sièges
Membres utilisateurs	6	1 à 6
Membres travailleurs (SERV)	1	7
Membres travailleurs (Filiales)	1	8
Membres de soutien	1	9
Non membre	1	10

- b) Les administrateurs élus par les membres utilisateurs ne doivent pas être employés de la coopérative ;
- c) Dans l'éventualité où un siège des groupes « Membres travailleurs (SERV) » ou « Membres travailleurs (Filiales) » ne peut être comblé par un membre du groupe visé, ce siège devient universel pour les membres travailleurs des deux groupes pour la durée du mandat ;
- d) L'administrateur non membre est élu par l'ensemble des membres présents à l'assemblée générale.

6.5. **Mandat**

- a) La durée du mandat des administrateurs est de trois (3) ans. Cependant, au terme de la durée prévue, l'administrateur demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit réélu ou remplacé.
- b) L'administrateur est rééligible.
- c) En cas de vacances, les administrateurs restants ont le droit de nommer un remplaçant pour la durée non écoulée du mandat, à condition qu'ils aient quorum.

Pour l'année 2022, voici les administrateurs en poste :

Sièges	Administrateurs	Fin du mandat
1	Jocelyn Pinard	2026
2	Martin Landry	2023
3	Florent Morin	2024
4	Dany Paquet	2026
5	Marc Dumoulin	2023
6	Vacant	2024
7	Pierre Boudreau	2026
8	Mélanie Morneau	2023
9	Guy Côté	2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Au terme de l'année 2022, il nous fait plaisir de vous présenter les activités réalisées dans chacun des secteurs de notre coopérative et de vous présenter un aperçu des projets à venir. Globalement, la Société d'exploitation des ressources de la Vallée et ses filiales ont généré un chiffre d'affaires de l'ordre de 20 964 056 \$ pour des bénéfices nets de 2 454 893 \$. Nous sommes très fiers de ces chiffres qui sont atteints grâce aux 213 travailleurs et travailleuses qui œuvrent dans toutes les branches de notre coopérative.

À la lecture des prochaines pages, vous découvrirez toutes les informations concernant chacun de nos secteurs d'activités : la foresterie, les pépinières, la pourvoirie et l'acériculture.

F FORESTERIE



Travaux réalisés en forêt privée

Pour la saison 2022-2023, nous avons au départ un budget de 2 155 789\$. En février, l'Agence nous a attribué un montant supplémentaire de 122 359\$ pour l'ajustement en lien avec l'augmentation du prix du carburant afin de bonifier les taux pour les travaux réalisés au cours de la saison. Une somme de 2 278 148\$ a été investie pour 2022-2023. Le graphique suivant illustre l'évolution des budgets d'aménagement au fil des ans.

Graphique 1 - Budget d'aménagement en forêt privée



Tableau 1 : Travaux réalisés en forêt privée

TRAVAUX SYLVICOLES	UNITÉ	TOTAL 2022	TOTAL 2021	TOTAL 2020	TOTAL 2019
Débroussaillage manuel	ha	0	4.3	4.2	16
Préparation mécanique	ha	345.84	537.1	615.6	393
Total - Préparation de terrain	ha	345.84	541.4	619.8	409
Plantation	m.pl.	861.99	780.25	997.687	477.53
Regarni	m.pl.	1.2	34.817	3.315	1.08
Total - Reboisement	m.pl.	863.19	815.07	1001	478.6
Dégagement manuel de régénération naturelle	ha	0	1.74	0	0
Entretien manuel ou mécanique de plantation	ha	470.9	280.82	352.94	343.6
Éclaircie pré-commerciale de peuplements feuillus	ha	0	4.2	0.4	0
Éclaircie pré-commerciale de peuplements résineux	ha	0	2	7.4	1.9
Total - Débroussaillage	ha	470.9	288.36	360.74	345.5
Éclaircie commerciale de peuplements feuillus*	ha	2.6	0.7	0	0.9
Éclaircie commerciale de peuplements résineux*	ha	8.1	3.7	0	10.9
Éclaircie commerciale de plantations résineuses*	ha	142.77	224.36	229.59	169.4
Amélioration d'érablières	ha	0	0	0	0
Jardinage de cédrières	ha	0	0.6	0	10
Coupe progressive d'ensemencement	ha	0	4.3	14.6	3.5
Total - Coupe partielle	ha	153.47	233.66	244.19	194.7
Coupe avec protection de régénération et des sols	ha	651.86	717.39	917.3	1058.9
Coupe de succession	ha	0	0	2.9	5.1
Total - Coupe totale	ha	651.86	717.39	920.2	1064

*Travaux réalisés en 2021-2022 (dépassement de budget et travaux effectués par les abatteurs manuels de la SERV).

Voici les coordonnées de nos techniciens forestiers disponibles pour accompagner les propriétaires de lots privés dans l'aménagement de leur propriété. N'hésitez pas à profiter de leur expertise.

Techniciens de secteur - Forêt privée -

	Pierre Boudreau Technicien forestier, secteurs : Ste-Marguerite Causapsal Albertville (une partie) pierre.boudreau@servallee.com (418) 778-5877 # 226 cell : (418) 330-3728		Catherine Roy Technicienne forestière, secteurs : St-Zénon-du-Lac-Humqui St-Léon-le-Grand T.N.O. Jetté (Lac-Humqui) catherine.roy@servallee.com (418) 778-5877 # 216 cell : (418) 713-9392
Cynthia Gagnon Technicienne forestière, secteurs: Amqui St-Alexandre-des-Lacs St-Tharcisuis Lac-au-Saumon (une partie) cynthia.gagnon@servallee.com (418) 778-5877 # 225 cell : (418) 330-4063		Régis Landry Technicien forestier, secteurs : Ste-Florence Lac-au-Saumon (une partie) Routhierville Albertville (une partie) regis.landry@servallee.com (418) 778-5877 # 215 cell : (418) 330-4268	
	Martin Turbide Technicien forestier, secteurs : Ste-Irene Val-Brillant martin.turbide@servallee.com (418) 778-5877 # 224 cell : (418) 629-7018		Nathalie Viel Technicienne forestière, secteur : St-Vianney Ste-Paule nathalie.viel@servallee.com (418) 778-5877 # 212 cell : (418) 713-9002

2. Forêt publique intramunicipale

La coopérative intervient sur les portions de forêt publique situées dans les limites des cinq (5) municipalités suivantes : Albertville, Amqui, St-Alexandre-des-Lacs, Ste-Florence et Ste-Marguerite. Sur ces territoires, la SERV s'est vue confier l'aménagement de la forêt, incluant la récolte forestière, en retour de versements de redevances forestières et municipales. Le financement des travaux sylvicoles sur les lots publics intramunicipaux s'est élevé à 297 535 \$ comparativement à 215 000\$ en 2021, une hausse due à la prolifération de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Au niveau de la récolte, pour la saison d'opération 2022-2023, nous avons livré aux usines un volume total de 14 565.06 m³ solides qui a généré des redevances forestières de 176 993.27\$ et municipales de 24 219.68\$. Des travaux de préparation de terrain, de reboisement et d'entretien de plantation ont aussi été effectués. Ces travaux ont été complétés par les mêmes équipes que la forêt privée.

Par ailleurs, nous avons réalisé 1.947 km de voirie forestière – construction et 1.659 km de voirie forestière – amélioration sur les lots intramunicipaux.

Tableau 2 : Travaux réalisés en forêt intramunicipale

TRAVAUX SYLVICOLES	UNITÉ	TOTAL 2022	TOTAL 2021	TOTAL 2020	TOTAL 2019	TOTAL 2018
Préparation mécanique	ha	31.0	26.3	134.10	1.90	39.5
Total - Préparation de terrain	ha	31.0	26.3	134.10	1.90	39.5
Plantation	m.pl.	88.024	103.790	121.260	45.035	18.967
Total - Reboisement	m.pl.	88.024	103.790	121.260	45.035	18.967
Entretien manuel/mécanique de plantation	ha	59.9	30.8	9.20	12.00	13.3
Éclaircie pré-commerciale de feuillus intolérants	ha	0	0	0	0.00	2.3
Total - Débroussaillage	ha	59.9	30.8	9.20	12.00	15.6
Éclaircie commerciale de plantations résineuses	ha	0	0	0	8.10	5.3
Jardinage d'autres résineux	ha	0	0	0	10.10	0
Jardinage de feuillus d'ombre	ha	0	0	0	0.00	0
Coupe progressive de feuillus d'ombre	ha	0	0	0	0.00	0
Total - Coupe partielle	ha	0	0	0	18.20	5.3
Coupe avec protection de régénération et des sols mécanisée	ha	11.7	97.7	96.10	70.40	66.3
Coupe avec protection de régénération et des sols mécanisée-régénération insuffisante	ha	98.1				
Coupe avec réserve de semenciers mécanisée	ha	6.7				
Total - Coupe totale	ha	116.30	97.7	96.10	70.40	66.3

3. Forêt publique

En forêt publique, la SERV a exécuté des contrats d'aménagement pour le compte de la société d'État Rexforêt, qui agit comme donneur d'ouvrage unique depuis la mise en œuvre du nouveau régime forestier en 2013. Un contrat additionnel de déblaiement s'est ajouté en fin de saison à titre de sous-traitant pour un autre fournisseur de Rexforêt.

Les travaux de reboisement ont été réalisés par une douzaine de travailleurs sylvicoles, de mai jusqu'à la mi-septembre, alors qu'une quinzaine d'employés ont travaillé au débroussaillage de juin à octobre. Une partie importante des travaux de reboisement et de débroussaillage a dû être confiée à des sous-traitants, conséquemment à la difficulté de faire venir nos travailleurs étrangers temporaires, dont seulement cinq sur vingt (5/20) sont arrivés très tardivement. Aucune récolte n'a été effectuée et les travaux de préparation de terrain ont été réalisés en été et en automne par nos machines (deux (2) bouteurs avec peignes) et deux (2) entrepreneurs à sous-contrat avec pelles excavatrices. Tous ces travaux ont été encadrés par une équipe constituée de deux (2) techniciens forestiers, une (1) stagiaire et de cinq (5) contremaîtres.

Tableau 3 : Travaux réalisés en forêt publique et autres contrats

TRAVAUX SYLVICOLES	UNITÉ	TOTAL 2022	TOTAL 2021	TOTAL 2020	TOTAL 2019	TOTAL 2018
Scarification	ha	0	31.41	0	67.54	29.4
Déblaiement	ha	387.7	390.7	609.63	452.13	552.2
Total préparation de terrain	ha	387.7	422.11	609.63	519.67	581.6
Plantation	m.pl.	432.507	332.509	400.304	131.216	364.6
Regarni	m.pl.	18.665	57.404	3.625	20.483	24.0
Total - Reboisement	m.pl.	451.172	389.913	403.929	151.699	388.6
Dégagement de plantation	ha	210.96	184.77	231.89	173.98	170.2
Éclaircie pré-commerciale de peuplements résineux et nettoyage	ha	106.99	246.56	208.6	294.96	253.6
Éclaircie pré-commerciale de peuplements feuillus	ha	0	0	0	0	0
Total - Débroussaillage	ha	317.95	431.33	440.49	468.94	423.8
Éclaircie commerciale de plantations résineuses	ha	0	0	0	0.00	34.5
Total coupe partielle	ha	0	0	0	0.00	34.5

CERTIFICATIONS FORESTIÈRES

SERV détient la certification forestière du *Forest Stewardship Council* (FSC) depuis 2008, soit RA_FM/COC-005023, ce code de certification est disponible sur le site FSC pour les groupes en vigueur. En septembre 2022, le Groupe a procédé à son audit interne. Pour la SERV, la certification FSC couvre le Faribault, les lots de la SERV, les lots intramunicipaux ainsi qu'une part importante des lots privés sous convention d'aménagement avec la SERV, le tout pour une superficie d'un peu plus de 65 000 ha de forêt.

L'adhésion des propriétaires privés membres de la SERV à la certification FSC est volontaire. De plus, depuis 2014, les lots certifiés procurent aux propriétaires concernés un crédit d'impôt pour le remboursement des taxes foncières de 3\$/ha par année sur présentation d'un rapport d'ingénieur forestier produit par la SERV.

Pour la forêt publique, les certifications du Bureau de Normalisation du Québec (BNQ) sont obligatoires pour effectuer des travaux d'aménagement forestier. La Certification des Pratiques de Gestion des Entreprises Sylvicoles (PGES) consiste à mettre en œuvre un cadre de bonnes pratiques et de saine concurrence pour les entreprises sylvicoles et la Certification des Entreprises en Aménagement Forestier (CEAF) s'engage à respecter la politique environnementale et impose le recours à des formulaires, instructions, directives et autres documents élaborés par le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs. La SERV, Coopérative de Solidarité, détient ces certifications.



En plus de ses services d'aménagement forestier et d'exploitation forestière, la SERV possède deux (2) pépinières forestières privées. Ainsi, la vocation de Somival et du Centre Sylvicole de Forestville est de produire des plants forestiers destinés au reboisement des forêts du Québec. Ensemble, leur capacité de production représente 20 % de la capacité de production totale des pépinières forestières privées au Québec. Les deux (2) pépinières se démarquent annuellement par la qualité de leurs cultures et leur expertise est reconnue par l'ensemble du réseau. Tout en étant séparées par un fleuve, leur excellente collaboration leur permet de surmonter les défis rencontrés tout en atteignant des cibles de production élevée.

L'année 2022 se démarque particulièrement par le lancement d'un programme de modernisation des infrastructures en pépinière forestière privée (PMIPFP). Cette subvention, octroyée par le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), a permis aux pépinières de mettre à niveau leurs équipements et leurs infrastructures de production. De plus, le programme a donné l'occasion aux deux (2) pépinières de réaliser plusieurs projets dans une optique d'amélioration de la productivité, de la sécurité et de l'ergonomie de différentes opérations. Les deux (2) pépinières ont su récupérer l'ensemble des sommes allouées pour un total de dix-sept (17) projets présentés, acceptés et subventionnés. Ce programme de subvention est reconduit en 2023. Il permettra ainsi aux pépinières de moderniser davantage leurs équipements et infrastructures de production.

Les besoins de la production sont grands et de nombreux défis ont été présents en 2022. Ainsi, nous souhaitons remercier l'ensemble des employés participant de près ou de loin à la réussite des deux (2) pépinières. C'est grâce à des équipes formidables que les pépinières ont su poursuivre leurs activités courantes tout en améliorant le fonctionnement de ces deux (2) filiales dans un contexte de rareté de main-d'œuvre. Bravo à tous. Les quelques pages suivantes présenteront un court récapitulatif de la saison 2022 pour Somival et pour le Centre Sylvicole de Forestville.

Somival :

Pour une troisième année consécutive, ce fut une année record en terme de quantité livrée. Encore une fois, l'ensemble des surplus ont été livrés. Cette prouesse permet des gains supplémentaires pour la pépinière en plus de donner lieu à la mise en terre d'une plus grande quantité de plants. En d'autres mots, aucun plant utilisable n'a été détruit en 2022. La quête des cultures était au rendez-vous malgré les défauts induits par les gels printaniers de 2021. Plusieurs heures de classement ont été nécessaires pour améliorer la qualité des cultures à la suite de ces problèmes de l'année antérieure. Heureusement, les cultures dont la livraison est prévue en 2023 présentent une qualité encourageante et on peut s'attendre à moins de classement si le printemps demeure clément.

Bien que le départ de certains membres clé du personnel ait quelque peu ébranlé l'organisation, les employés de Somival ont su se serrer les coudes pour assurer le bon déroulement de l'ensemble des opérations. De plus, huit (8) projets ont été présentés pour récupérer l'ensemble des fonds du PMIPFP amorcé en juillet 2022. Parmi ces projets subventionnés, quatre (4) ont été entièrement réalisés et les quatre (4) autres sont en cours de réalisation. D'autre part, le programme est reconduit pour 2023. L'équipe aura du pain sur la planche.

Tableau 4 : Gestion des plants pour l'année 2022

Plants	Plants ensemencés	Plants entretenus*	Plants utilisables livrés	Plants utilisables détruits
25-310 (Plants de fortes dimensions - PFD)	4 949 713	4 590 850	3 992 667	0
36-200 (Plants de moyennes dimensions - PMD)	999 864	1 552 536	1 411 764	0

* À Somival, toutes les cultures sont produites en trois ans à cause de la dimension des plants. Ainsi, les plants sont entretenus à la seconde année, puis livrés à la troisième (livraison 3-0).

Projets réalisés en 2022 à Somival :

- ❖ **Interne** : Agrandissement de la salle de pause ;
- ❖ **Interne** : Poursuite de l'expérience de production de fraises en paniers suspendus ;
- ❖ **Interne** : Accueil de neuf (9) travailleurs étrangers ;
- ❖ **PMIPFP** : Acquisition d'un quai de déchargement mobile ;
- ❖ **PMIPFP** : Acquisition de polythènes blancs pour le recouvrement des tunnels ;
- ❖ **PMIPFP** : Préparation de terrain pour un nouveau secteur de production ;
- ❖ **PMIPFP** : Acquisition de deux tracteurs pour l'ensemble des opérations.

Mosaïque de projets réalisés au cours de l'année 2022 à Somival



Projets en cours en 2023 à Somival :

- 🌿 **FQCF** : Projet de numérisation des formulaires de collecte de données en partenariat avec la FQCF ;
- 🌿 **Interne** : Mise en place d'un comité santé et sécurité au travail (SST) et élaboration d'un plan d'action SST ;
- 🌿 **Interne** : Révision de l'entreposage au sein de la pépinière ;
- 🌿 **Interne** : Accueil de onze (11) travailleurs étrangers ;
- 🌿 **PMIPFP** : Rénovation de la réserve d'eau ;
- 🌿 **PMIPFP** : Mécanisation des couvertures de côtés de tunnels ;
- 🌿 **PMIPFP** : Rénovation et amélioration du réseau d'irrigation des aires de cultures ;
- 🌿 **PMIPFP** : Mise en place d'un système d'acquisition de données sur les températures en tunnels ;
- 🌿 **SERV** : Ensemencement de 70 000 plants pour un projet de revitalisation de l'habitat du caribou au Faribault en partenariat avec la SERV ;
- 🌿 **Université Laval** : Projet de recherche sur la conception de pépinières en partenariat avec l'Université Laval.

Centre Sylvicole de Forestville (CSF) :

En 2022, le Centre Sylvicole de Forestville a débuté sa saison avec une fonte tardive de la neige tout en finalisant l'implantation d'un bâtiment destiné à l'accueil des travailleurs étrangers avant leur arrivée. La fonte tardive a occasionné un peu plus de classement que prévu, sans être toutefois alarmant. La performance à la livraison du CSF est inférieure à l'année précédente. Cette différence s'explique par la destruction d'une grande quantité de plants forestiers. Néanmoins, ces plants n'ont pas été détruits par mauvaise qualité. Le manque de main d'oeuvre dans les différentes entreprises réalisant des travaux de reboisement a retardé le reboisement des plants forestiers. En octobre, plus d'un (1) million de plants utilisables contractuels ont dû être détruits, n'ayant pas été reboisés à temps. Heureusement, les plants contractuels détruits pour cette raison n'ont pas occasionné de pénalité financière. Les plants utilisables contractuels ont tous été payés.

Avec les enjeux locaux de recrutement combinés à une rareté généralisée de la main d'oeuvre, le Centre Sylvicole de Forestville a misé sur le recrutement de travailleurs étrangers temporaires. Dû à leur expérience, certains ont progressé dans des postes nécessitant un niveau de responsabilité plus élevé en 2022. En parallèle aux activités de production, neuf (9) projets ont

été présentés pour récupérer le montant maximal alloué par le PMIPFP. Parmi ces projets subventionnés, quatre (4) ont été entièrement réalisés en 2022. De ce fait, cinq (5) projets sont en cours de réalisation et devraient se terminer à l'été 2023. Avec la reconduction du programme, les travaux se doivent d'avancer rapidement et toute l'équipe met la main à la pâte.

Tableau 5 : Gestion des plants pour l'année 2022 au Centre Sylvicole de Forestville

Plants	Plants ensemencés	Plants entretenus*	Plants utilisables livrés	Plants utilisables détruits
25-310 (Plants de fortes dimensions - PFD)	10 000	9 900	6 319	2 882
36-200 (Plants de moyennes dimensions - PMD)	3 857 940	2 328 084	1 706 123	68 905
45-110 (Plants de petites dimensions - PPD)	6 221 925	8 924 265	4 934 724	635 698
67-50 (Plants de très petites dimensions - PTPD)	4 270 044	1 466 295	3 321 463	672 155
113-25 (Plants de très très petites dimensions - PTTPD)	0	0	415 493	21 780

* Au CSF, une grande partie des plants 67-50 et la totalité du 113-25 sont produits en deux ans, ils n'ont pas de phase d'entretien, car ils sont livrés directement à la seconde année (livraison 2-0).

Projets réalisés en 2022 au Centre Sylvicole de Forestville :

- 🌿 **Interne** : Fin de la mise en place du bâtiment pour loger douze (12) travailleurs étrangers ;
- 🌿 **Interne** : Réfection du réseau électrique de la salle d'empotage ;
- 🌿 **Interne** : Ajout de deux (2) aires de cultures supplémentaires ;
- 🌿 **Interne** : Accueil de quatorze (14) travailleurs étrangers ;
- 🌿 **PMIPFP** : Acquisition de deux VTT ;
- 🌿 **PMIPFP** : Acquisition et utilisation d'une chargeuse pour le chargement des plants ;
- 🌿 **PMIPFP** : Acquisition et utilisation d'un tracteur attitré à la production ;
- 🌿 **PMIPFP** : Conception et acquisition de rouleaux de semoirs performants.

Mosaïque de projets réalisés au cours de l'année 2022 au Centre Sylvicole de Forestville



Projets en cours en 2023 au Centre Sylvicole de Forestville :

- 🌿 **FQCF** : Projet de numérisation des formulaires de collecte de données en partenariat avec la FQCF ;
- 🌿 **Interne** : Mise en place d'un comité santé et sécurité au travail (SST) et élaboration d'un plan d'action SST ;
- 🌿 **Interne** : Accueil de seize (16) travailleurs étrangers ;
- 🌿 **PMIPFP** : Amélioration des environnements de culture ;
- 🌿 **PMIPFP** : Renouvellement des pompes principales alimentant l'ensemble des cultures ;
- 🌿 **PMIPFP** : Mise en place d'un système d'acquisition de données en tunnels ;
- 🌿 **PMIPFP** : Augmentation de la capacité de production par l'acquisition de deux tunnels.

Foresterie

Comme ce territoire est principalement composé de sapins et que c'est cette essence qui est la plus vulnérable à la tordeuse des bourgeons de l'épinette, nous avons plusieurs sapinières à récupérer avant de perdre ces volumes affectés. En 2022, c'est 21 981 m³ solides de résineux qui ont été récoltés dans des coupes de récupération.

Tableau 6: Travaux forestiers effectués au Faribault pour la saison 2022

TRAITEMENTS	SUPERFICIE	LONGUEUR	PLANTS REBOISÉS	VOLUME RÉSINEUX	VOLUME FEUILLU DUR
	Ha	KM		m3 solides	m3 solides
Coupes avec protection de la régénération et des sols - mécanisées – régénération insuffisante	129.3			21 981	
Coupes progressives résineuses - mécanisées	45.4			3 063	
Voiries forestières - construction		0.446			
Voiries forestières - amélioration					
Dégagement de plantations					
Reboisement					
TOTAL	174.8	0.446		25 044	



Pourvoirie

Pour 2022, le portrait des récoltes s'établit à 38 bêtes, tout un succès. Nous affichons complet pour 2023.

À chaque saison, nous hébergeons nos employés et nos sous-traitants pour la réussite des travaux de récolte et travaux non-commerciaux.

Projets réalisés :

-  Installation et mise en service du projet énergie ;
-  Mise à niveau des toilettes sèches sur les dix (10) zones ;
-  Amélioration du filage électrique au grand camp ;
-  Réparation et construction de miradors et de salines ;
-  Achat du chalet de la zone 18.

Projets en cours :

-  Finaliser le déplacement du camp de la zone 18 ;
-  Remplacer le chauffage dans le grand camp par des fournaies au propane ;
-  Toujours en attente de la réponse du Ministère pour devenir une pourvoirie à droit exclusif suite à une deuxième demande.

Pour suivre les activités du Faribault, retrouvez-nous sur la **page Facebook de la « Pourvoirie Faribault »**.



Zone 18 →



M. Léo Lauzier, zone 5 ↗



↗
Camp 18



↗
Panneaux solaires

Cette quatrième année d'opération nous a permis de poursuivre l'amélioration de nos processus et de prendre de l'expérience dans ce nouveau secteur d'activités. Certifiée « sirop d'érable biologique » par l'organisme Écocert Canada, notre filiale acéricole emploie une douzaine de personnes à temps plein ou partiel durant la haute saison (janvier à mai), tandis que pour la période s'étalant de juin à décembre, entre trois (3) et cinq (5) personnes y travaillent afin de réaliser l'entretien.

En 2022, la production québécoise de sirop a connu une hausse de 59,1 %, par rapport à 2021. Il s'agit d'une récolte record à l'échelle provinciale. Nos 62 000 entailles n'ont pas fait exception comme le démontre notre augmentation de 41 664 lbs de sirop en comparaison avec 2021, ce qui représente un bond de 24%.

Tableau 7: Tableau récapitulatif des entailles et de la récolte

	2020	2021	2022
Entailles	62 000	62 000	62 000
Nombre de livres de sirop	143 013 lbs	172 503 lbs	214 167 lbs
Moyenne par entaille	2,31 lbs / entaille	2,78 lbs / entaille	3,45 lbs / entaille
Nombre de barils vendus	337	405	504

Projets réalisés en 2022 :

- Aménagement acérico-forestier de 15 ha en vue d'installer 3 000 entailles de plus à l'été 2023 ;
- Installation de 2409 entailles supplémentaires sous contingent.

Projet en cours :

- Installation de 3000 nouvelles entailles ;
- Ajout d'une station de pompage ;
- Changement de la vieille tubulure sur 4 500 entailles ;
- Installation d'un nouvel évaporateur plus performant.

SERV – PROJETS EN COURS

Votre coopérative, comme vous l'avez constaté aux points précédents, fait face à de nombreux défis. Pour nous donner toutes les chances de réussite, nous devons compter sur nos employés et sur une bonne productivité. En ce sens, la SERV mettra les projets suivants de l'avant, pour offrir un environnement de travail sain et convivial à ses employés et améliorer l'efficacité de ses interventions.

Projets en cours en 2023 :

- Mise à niveau des locaux administratifs du siège social. Un comité composé d'employés et de la direction a été formé pour identifier les éléments à moderniser, tout en conservant le cachet unique du bâtiment. La volonté est de maintenir le siège social à Lac-au-Saumon en faisant les travaux nécessaires pour assurer la pérennité de l'immeuble. Nous sommes présentement en attente de soumissions de différents entrepreneurs ;
- Maximiser l'utilisation de drones et d'autres nouvelles technologies s'il y a lieu pour faciliter les travaux forestiers ;
- Considérer et analyser les avantages du virage numérique, autant pour la communication que pour les opérations.

ACCÈS AUX SERVICES EN 2022

Tel que mentionné précédemment, les sommes investies provenant du programme de mise en valeur des forêts privées s'élèvent à 2 278 148\$ pour l'année financière de notre Agence (1er avril 2022 au 31 mars 2023). Au total, 292 membres ont pu bénéficier de ce soutien financier. Voici, de façon plus détaillée, la répartition de cette allocation parmi nos différentes catégories de membres.

Graphique 2 – Budget moyen accordé par catégorie de membres

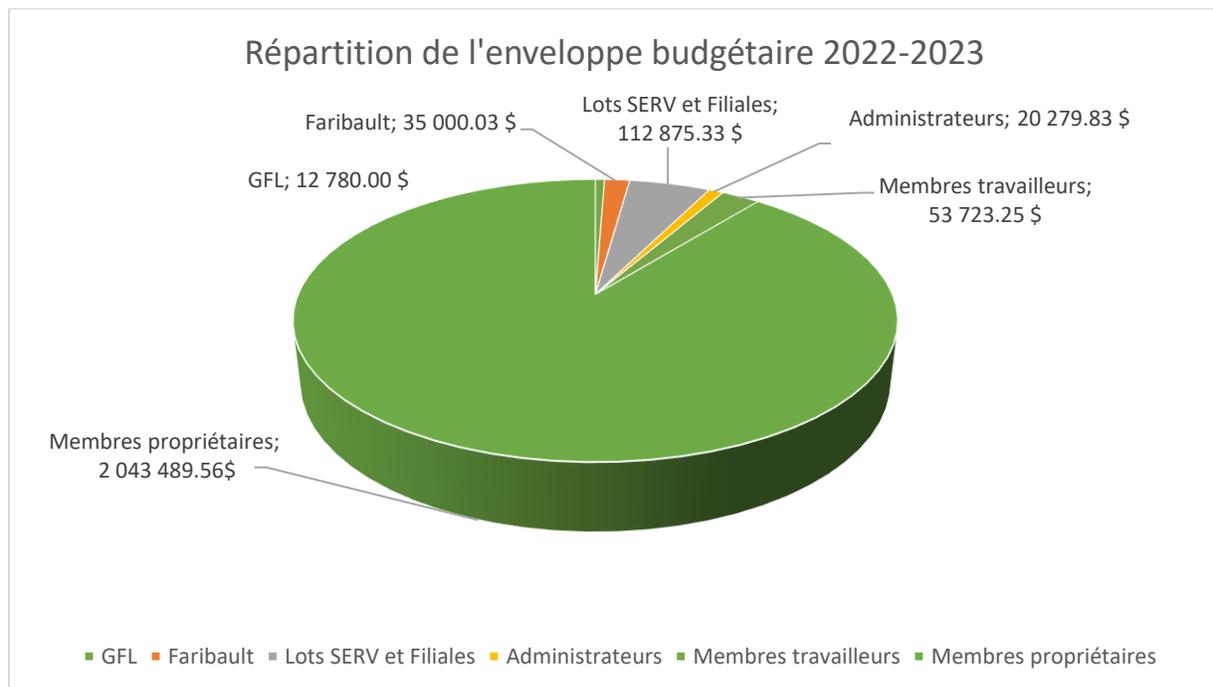
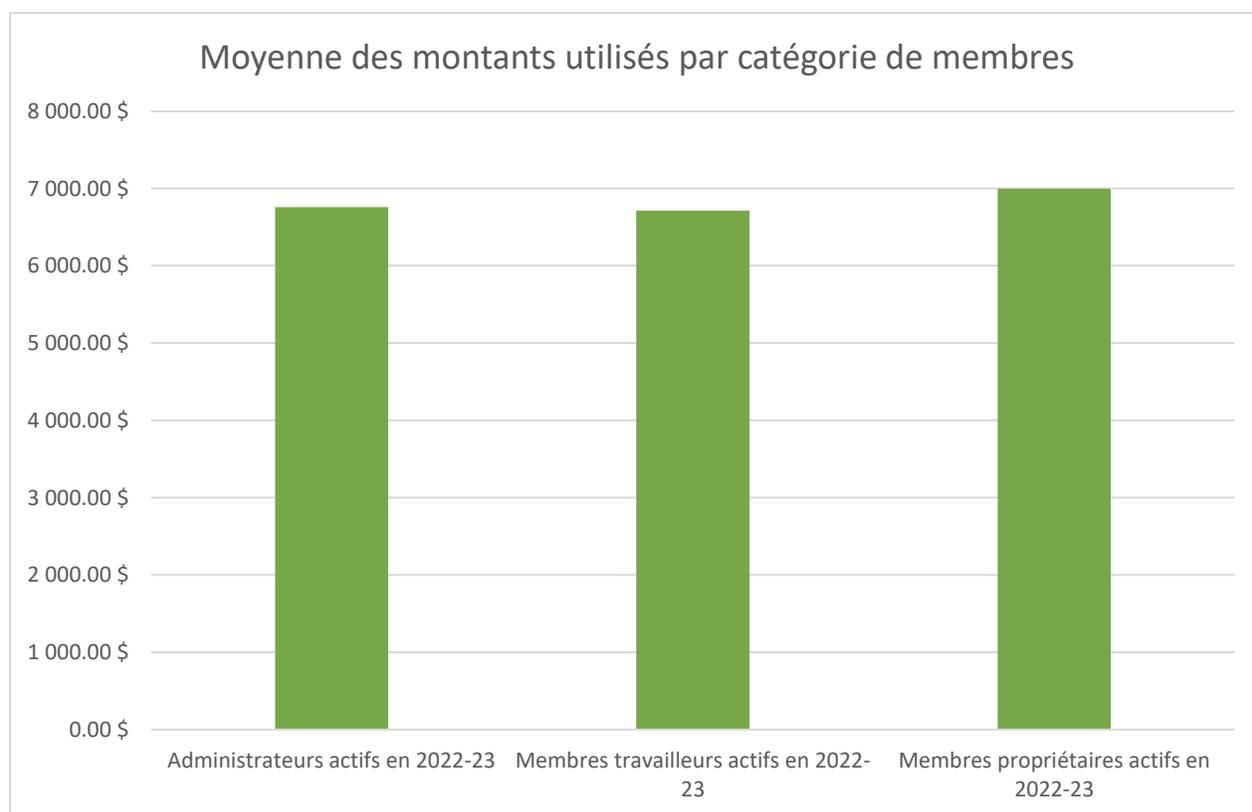


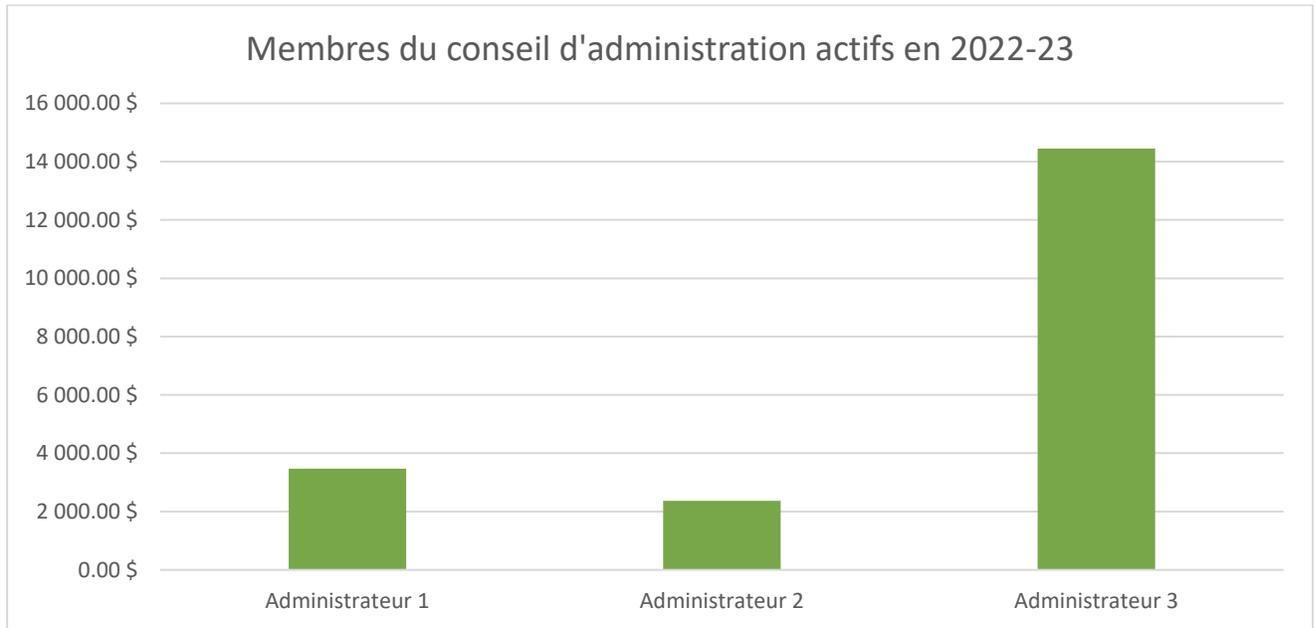
Tableau 8 – Budget moyen accordé en fonction de la superficie forestière

	ha	Équivalent en lots de 40 ha	Budget	Budget moyen/ha	Budget moyen/lot de 40 ha
Membres actifs en 2022-2023	94 010	2350	2 130 402\$	22.66\$	906.46\$
SERV et ses filiales (excluant Bloc Faribault)	3 659	91	77 875.30\$	21.28\$	855.77\$
SERV et ses filiales (incluant Bloc Faribault)	8 121	203	112 875.33\$	13.90\$	556.00\$

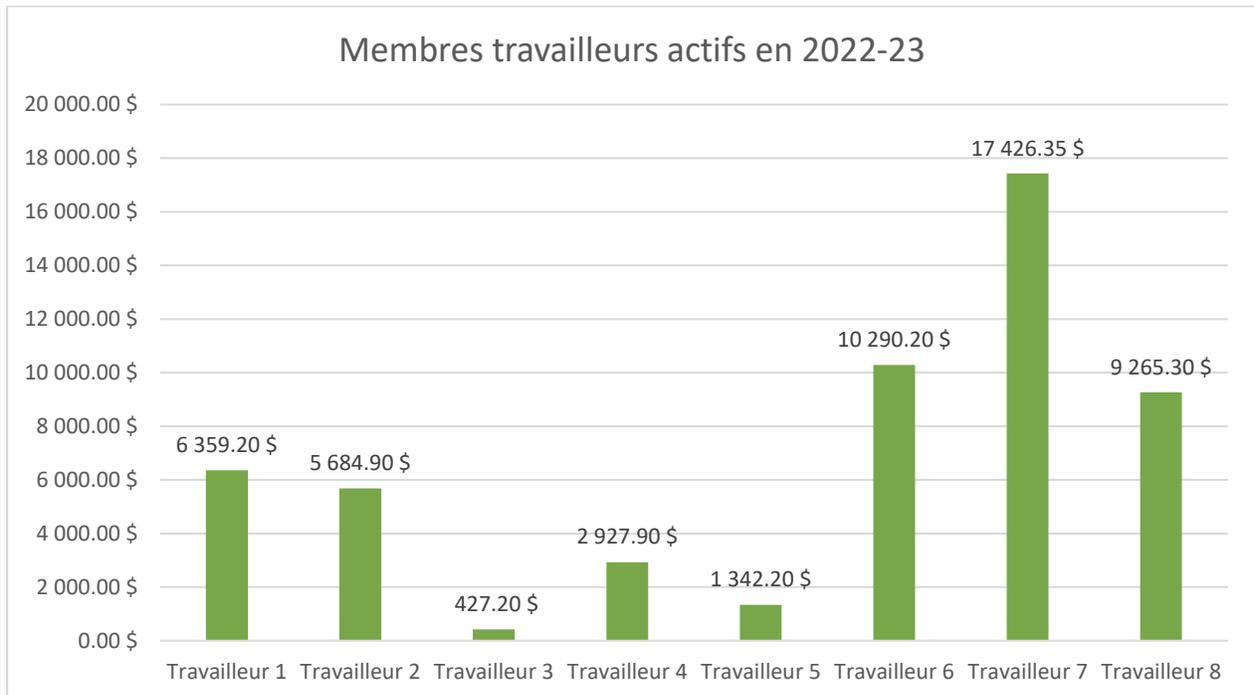
Graphique 3 – Répartition du budget total par catégorie de membres



Graphique 4 – Budget accordé par administrateur



Graphique 5 – Budget accordé par membre producteur/travailleur du groupement



M EMBERSHIP

Voici le nombre de membres de la SERV coopérative de solidarité au 1er mars 2023.

Catégories de membres	Nombre de membres
Membres propriétaires	871
Filiales	48
Soutiens	134
Membres travailleurs	60

T RAITEMENT DES PLAINTES

À titre de coopérative ayant à cœur la satisfaction de nos membres, nous avons mis en place un registre des plaintes. Voici un portrait des données recueillies lors des trois dernières années :

	2020	2021	2022
Plaintes reçues	19	8	14
Plaintes traitées	11	6	10
Plaintes en attente (fonte des neiges)	8	2	4

R EPRÉSENTATION

Votre coopérative est membre de diverses associations qui s'impliquent intensivement dans l'ensemble de nos activités. En effet, nous sommes membres de Groupements forestiers Québec (GFQ) qui défend principalement, au niveau provincial, le maintien de nos budgets d'aménagement. Nous sommes aussi membres de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF), qui est activement impliquée au niveau de la forêt publique, entre autres. Au niveau des pépinières, nous faisons partie de l'Office de producteurs de plants forestiers du Québec (OPPFQ) qui défend les droits des pépinières privées auprès des instances gouvernementales. Nous avons aussi une fédération régionale, la Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent (FGFBSL) qui œuvre pour les six (6) groupements forestiers bas-laurentiens et qui s'implique dans l'ensemble des activités de nos organisations régionales.

Toutes ces associations offrent également différents services pour faciliter les opérations de notre coopérative et des autres entreprises membres. En effet, elles procurent du soutien en ressources humaines, en informatique, en stratégie et nous informent sur les derniers développements technologiques, etc.

Représentations réalisées en 2022 :

- Obtention d'une enveloppe supplémentaire de 4,8 M\$ pour le Bas-Saint-Laurent provenant du programme « 2 milliards d'arbres » du gouvernement fédéral, pour assumer les frais de reboisement de 2021 (reboisement et entretien des plants). Cette bonification a été versée en mars 2022, à la suite des représentations de FGFBSL et GFQ ;
- Efforts soutenus par la FGFBSL, la FQCF et GFQ pour maintenir les enveloppes destinées à la forêt publique, à la suite de l'établissement de nouveaux modes de répartition des budgets ;
- Négociation annuelle par l'OPPFQ pour élaborer une nouvelle convention pour les plants forestiers avec le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ;
- Efforts de protection des acquis en termes de droits de production des pépinières privées suite à la menace de l'arrivée de nouveaux joueurs dans le marché;
- Actions prises par la FGFBSL pour le maintien du projet de l'emploi pour nos travailleurs sylvicoles (amélioration des conditions de travail);
- Obtention d'une enveloppe supplémentaire pour couvrir l'augmentation exceptionnelle du coût du carburant, autant en forêt privée qu'en forêt publique, grâce à des représentations faites par GFQ et FQCF.

Représentations prévues pour 2023 :

- Poursuite des moyens de pression auprès du Ministère pour obtenir des sommes additionnelles pour le manque à gagner du budget en forêt privée. Nous avons eu l'annonce en mai 2023 d'une bonification du budget d'aménagement régulier de 5 M\$ pour l'ensemble de la province, mais c'est insuffisant pour compléter à 100% la recette sylvicole ;
- Poursuite des efforts de représentation pour les budgets en forêt publique ;
- Mise en place d'actions visant à maintenir le programme d'emploi pour les travailleurs sylvicoles ;
- Mise en place d'un comité de travail FGFBSL - Bureau de mise en marché des bois – Ministère des Ressources naturelles et des Forêts sur les taux en forêt publique pour l'amélioration de l'environnement d'affaires des groupements forestiers et des conditions de travail des ouvriers sylvicoles;
- Poursuite de la négociation entre l'OPPFQ et le Ministère pour finaliser l'entente 2023 et début de la négociation pour 2024;
- Poursuite des efforts de protection des acquis en termes de droits de production des pépinières privées.

En 2022, la SERV et ses filiales employaient 213 personnes comparativement à 211 en 2021.

1. Santé et sécurité au travail

La SERV et ses filiales sont membres de l'Association de Santé et Sécurité des industries de la forêt du Québec (PréviBois) et ce, depuis plusieurs années. Cette association permet à ses membres, regroupés en mutuelle de prévention, de profiter d'un coût de cotisation personnalisé inférieur à celui qui serait exigé par la CNESST. Pour bénéficier de ces coûts réduits, les entreprises membres doivent toutefois être performantes. Des services en gestion de la SST (prévention et indemnisation) sont également offerts.

Taux payé/ 100\$ de salaire										
Départements	2018		2019		2020		2021		2022	
	SERV	Industrie	SERV	Industrie	SERV	Industrie	SERV	Industrie	SERV	Industrie
Opérations forestières	8.62	5.86	8.41	5.99	6.65	6.64	5.19	6.50	4.30	5.69
Aménagement	11.67	7.89	10.36	7.36	8.12	8.11	5.55	6.94	4.90	6.47
Production plants (Somival)	3.63	3.84	4.03	3.75	3.98	3.56	3.08	3.34	2.42	2.84
Production plants (CSF)	6.45	3.84	5.47	3.75	3.17	3.56	3.06	3.34	2.26	2.84
Pourvoirie et technique	4.93	3.41	4.70	3.43	3.55	3.55	2.58	3.17	2.14	2.75
Génie forestier	0.86	0.70	0.80	0.67	0.63	0.63	0.54	0.60	0.54	0.60
Administration	0.58	0.51	0.55	0.49	0.45	0.45	0.40	0.42	0.40	0.43

Servant à établir la prime, les taux indiqués ci-dessus ont été déterminés selon un mode de tarification personnalisé. Cette évaluation se fait à partir des coûts des lésions professionnelles imputées au dossier et à celui de ces mêmes employeurs, compte tenu de la taille de l'entreprise.

Chaque année, les taux de cotisations sont déterminés par l'expérience des quatre (4) années précédentes. Tous les accidents avec des arrêts de travail, dont les employés reçoivent des indemnités de remplacement de revenu, sont imputés à 100% à notre dossier.

Bilan des accidents									
Entités	SERV			Somival			CSF		
Années	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Nombre d'événements	3	6	4	3	3	3	7	7	2
Jours de travail perdus	27	15	14	10	4	3	126	16	0
Jours de travail en assignation temporaire	6	81	2	27	23	10	5	22	10

2. Membres du personnel et conseil d'administration 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Martin Landry, président	Dany Paquet, vice-président
Guy Côté, secrétaire	Pierre Boudreau
Mélanie Morneau	Marc Dumoulin
Jocelyn Pinard	Florent Morin
Dave Caron	

FORÊT PRIVÉE, FORÊT PUBLIQUE ET FARIBAULT

Arbour, Nathalie	Firth, Mark	Ouellet, Steven
Arsenault, Mario	Fortin, Jacques	Otis Bertrand
Beaudoin, Jérôme	Gagné, Harold	Perreault, Renaud
Bélanger, Isabelle	Gagné, Jean Guy	Pilote, Guy
Bélanger, Martin	Gagnon, Cinthia	Pineault, Alain
Bélanger-Leduc, Mathieu	Garcia Arevalo, Roberto Carlos	Poirier, Jean-Philippe
Bellavance, Pierre-Marc	Gaudreault, Vincent	Polanco Hernande, Oder Arnaldo
Belzile, Luc	Girard, Youri	Robichaud, Paul-René
Bernier, Denis	Gonzalez Garcia, Fredi Aroldo	Robidoux, Alex
Bérubé, Clarence	Guimond, Claude	Roussel, Anthony
Blais-Gagné, Jean-Philippe	Khelifati, Hafid	Roussel, Éric
Bordeleau, Antoine	Lacombe, Gaétan	Roussel, Marc-André
Bouchard, Stéphane	Lacombe, Rémi	Roy, Catherine
Bouchard, Yannick	Landry, Maxime	Roy, Vincent
Boudreau, Pierre	Landry, Régis	Ruel, Jocelyn
Bureau-Lafontaine, Sacha	Lefrançois, Jean-Pierre	St-Gelais, Dany
Burnett, David	Lemasson, Adeline	Théberge, Daniel
Caron, Jonathan	Lemieux, Francis	Thivierge, Julie
Caron, Renaud	Loiselle, Roger	Tremblay, Francis
Chabot, Harold	Marco, Élodie	Tremblay, Mario
Chacach Yoll, Heladio	Martel, Renaud	Truchon, Sylvain
Côté, Lucien	Mejia Saquic, Jose	Turbide, Martin
Cyr, Antoine	Michaud, Éric	Viel, Nathalie
Cyr, Raymond	Morissette, Gilles	Viel-Gignac, Sébastien
Dallaire, Sébastien	Morissette, Ghislain	Vignola, Claude
Deblois, Axel	Morissette, Martin	Villeneuve, Jean-Pierre
Essiambre, Raymond	Ngountchoup, Honorine	

SOMIVAL

Aguirre Mendez, Melvin Aroldo	Cyr, Nathalie	Moreau, Francine
Ajin Velasquez, Pedro Antonio	D'Amours, Simon	Morin, Michel
Arsenault, Clothilde	D'Amours, Thomas	Morneau, Mélanie
Beaulieu, Myriam	Deroy, Marie-Claire	Morneau, Nathalie
Bélanger, Olivier	Desrosiers, Mireille	Patry, Chantal
Ben Omar, Yamina	Doucet, Jacqueline	Perron, Réjean
Bérubé, Sylvie	Duguay, Patrick	Pilote, Danielle
Boucher Caissy, Amélie	Emond, Jeanne	Pilote, René
Canuel, Michel	Firth-Grégoire, M-Andrée	Plourde, Céline
Caron, Cynthia	Fournier, Shirley-Maude	Noj Capir, Luis Alberto
Caron, Dave	Gagnon, Suzanne	Noj Capir, Neri Yonatan
Caron, Nathan	Gauthier, Jason	Quij yos, Fredy Geovany
Cuta Elias, Robertillo	Gauthier, Nathalie	Robidoux, Alex
Chiasson, Jessica	Huet, Gaétan	Rosa Melendrez, Nery Armando
Corbin, Roger	Jean-Bérubé, Kate	Silva, Yamelis
Côté, Julie	Lacasse, Nathalie	Sirois, Andrée
Courty, Lyne	Leon Gonzalez, Henry Ernesto	Thibault, Bruno
Couture, Patricia	Lévesque, Isabelle	Vallières, Pascal
Cumez Olcot, Misael	Litalien, Dylan	Villeneuve, Vincent

ÉRABLIÈRES

Bélanger-Leduc, Mathieu	Lacombe, Rémi
Belzile, Luc	Langelier, Marc
Bureau-Lafontaine, Sacha	Lebreux-Gagnon, Éric
D'Astous, Louis-Norbert	Michaud, Ghislain
Fortin, Julien	Roussel, Éric
Gaudet, Marc-André	Roussel, Jérôme
Gendron, Gratien	Roy, Vincent
Girard, Youri	Turcotte, Maxime
Henley, Fernand	Weiss, Christopher

CENTRE SYLVICOLE FORESTVILLE

Ajin Velasquez, Pedro Antonio	Cumes Xajpot, Rudy Yovani	Prince, Daniel
Amyot-Deschênes, Jason	Cutzal Morales, Florencio	Putzul Gonzales, Jose Alvaro
Audet, Émile	Cutzal Morales, Ismael	Quiej Yos, Fredy Geovany
Beaulieu, Yan	Deschênes Mélanie	Roy, Martine
Berger, André	Deschênes-Pellerin, Mégan	Savard, Alexandra
Bontemps, Martin	Émond, Marie-Hélène	Simoneau, Sonia
Bouchard, Gabriel	Fofana, Youssouf	Sir Solis, Brandon Eduardo
Boulianne, Dave	Gagnon-Talbot, Yan	Sirois, Jean-Luc
Bralant, Axel	Hervieux, Jacques	Soucy, Mélanie
Brodeur, Carole	Imbeault, Monique	St-Pierre, Chantal
Canuel, Pierre	Imbeault, Sarah	Thiffault, Marlène
Cardin, Josée	Jochola Aju, Luis	Tremblay, Annie
Chacach Gomez Rigoberto	Lavoie, Jinny	Tremblay, Fanny
Chan Peren, Eliberto	Lavoie, Katia	Tremblay, Jason
Chan Peren, Luis Miguel	Lessard, Jérémie	Tremblay, Mélanie
Chan Peren, Sergio Benjamin	Lopez-Cruz, Victor Manuel	Tremblay, Paul-Marie
Civil, Farlin	Meite, Namizata	Tremblay, Réal
Côté, Nicole	Ouedrago, Agnes Lambila	Tremblay, Sylvain
Croteau, Keven	Peren Gabriel, Gerson	Ward, Maxime
Cumes Xajpot, Marvin Rodelvy	Guadalupe	

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Boucher, Marie-Aimée	Fournier, Line
Carrier-Bédard, Esther	Gauthier, Renée-Claude
Daigle, Johanne	Lapointe, Nathalie
Demers, Sandrine	Leblanc, Janine
Desbiens, Sophie	Leclerc-Audy, Catherine
Dugas, Annie	Pronovost, Simon

Merci à tous les administrateurs, ainsi qu'à tous les membres du personnel qui contribuent, année après année, au succès de notre organisation.

RECONNAISSANCES ET MÉRITES

Comme nous le savons tous, le bon fonctionnement d'une organisation repose essentiellement sur des ressources humaines qualifiées, engagées et prêtes à relever les défis quotidiens. Chaque année, nous sommes toujours très fiers d'honorer le nombre d'années de service du personnel œuvrant au sein de la coopérative, de même que les départs à la retraite des travailleuses et travailleurs qui ont eu le cœur à l'ouvrage pendant plusieurs années. En hommage à nos retraités et membres du personnel, voici les reconnaissances qui marquent l'année 2022 :

1. 5 ans à l'emploi

SERV

Jérôme Beaudoin
Esther Carrier-Bédard
Antoine Cyr
Line Fournier
Cinthia Gagnon

SOMIVAL

Cynthia Caron
Michel Morin
Olivier Bélanger

2. 20 ans à l'emploi

SERV

Renée-Claude Gauthier

3. 30 ans à l'emploi

SERV

Bertrand Otis

4. Départs à la retraite

Pour 2022, nous soulignons le travail de trois (3) personnes qui ont pris le chemin de la retraite. Nous vous remercions chaleureusement pour votre implication et vos précieuses années de service au sein de notre organisation. Bonne retraite sous le signe de la santé !

- 🌿 Daniel Théberge, abatteur manuel durant plus de 20 ans
- 🌿 Francine Moreau, pépiniériste durant plus de 10 ans
- 🌿 Ghislain Morissette, abatteur manuel durant plus de 30 ans

5. Prix Claude Beaupré

Monsieur Claude Beaupré, né à St-Vianney, a été un pilier de l'aménagement forestier au Québec. En 1974, il fut impliqué dans la création de la Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée inc, organisme qui allait devenir le plus important groupement forestier du Québec. Il y siègera comme administrateur pendant plus de 20 ans, tout en travaillant comme contremaître général des opérations forestières pendant 18 ans. Ce membre fondateur a changé le visage de la forêt dans la Matapédia, en étant de tous les combats pour défendre les propriétaires de boisés privés et favoriser la mise en valeur de la forêt.

Par ailleurs, il a été à l'origine de l'acquisition du bloc Faribault par la SERV, un joyau qui fait encore aujourd'hui la fierté de la coopérative. M. Beaupré a aussi contribué à la prise en charge par la SERV des lots intramunicipaux, pour assurer la qualité de ces forêts.

Nous rendons hommage à ce bâtisseur de l'aménagement forestier qui serait fier de voir que la SERV travaille encore aujourd'hui, près de 50 ans après sa fondation, dans l'intérêt de ses membres et de la forêt matapédienne. Un prix Claude Beaupré a donc été créé en son honneur, et chaque année nous récompensons un membre propriétaire qui s'est démarqué par le respect qu'il porte à la forêt, la qualité de son dossier et l'esprit de collaboration développé avec les membres travailleurs de la coopérative. Ce membre se verra remettre un encadrement commémoratif ainsi qu'une bourse d'une valeur de 100\$.

Pour l'année 2022, c'est avec grand plaisir que cette distinction est accordée à Monsieur Dany Thériault de Ste-Marguerite. M. Thériault baigne dans le milieu forestier depuis toujours. En effet, il a débuté sa carrière à la SERV en 1998, pour ensuite devenir enseignant au Centre de formation et d'extension en foresterie. Il possède des lots boisés depuis plus de 20 ans, et se démarque par sa démarche annuelle de planification des travaux. La collaboration avec son technicien forestier de la SERV, M. Pierre Boudreau, est excellente. De plus, M. Thériault effectue lui-même ses travaux de récolte manuellement et à l'aide de sa petite multifonctionnelle, ainsi que ses travaux non-commerciaux. Il sait exactement quels traitements réaliser pour assurer la pérennité de ses lots boisés. Il représente bien l'esprit de M. Claude Beaupré, en consacrant sa vie à l'aménagement et la valorisation de la forêt.